

# Compte-rendu

## Conseil d'Administration

### 15 Octobre 2025

#### PARTICIPANTS

Membres à voix délibérative		Présent
Margarida Caeiro (titulaire)	Poste nationalité tierce - suppléante: Rita Bildøy	x
Mahé Calvi (titulaire)	Poste nationalité française - suppléante: Claire Descamps	x
Agathe Rialland (titulaire)	Poste nationalité française - suppléant: Eric Davanture	x
Therese Le (titulaire)	Poste nationalité norvégienne - suppléante: Henriette Dumont	x
Chloe Steen (suppléante de Anne Leliepault)	Poste nationalité française	x
Dinkala Kwansa (titulaire)	Poste nationalité française - suppléante: Victor deTurkheim	x
Kirsten Iversen (titulaire)	Poste nationalité norvégienne - suppléante: K.Cavanna	x
Amalie Dreyer (titulaire)	Poste nationalité norvégienne	x
Membres à voix consultative		
Franck Tabone	Représentant du personnel, CCPL	x
Coralie Andrau	Représentant du personnel, Skolenes Landsforbund	x
Gilles Daram	Représentant du personnel, Conseil d'établissement	x
Julien Durante	Représentante de l'administration, Proviseur	x
Marie Geisler	Représentant de l'administration, Directeur du primaire	x
Knut Sørli	Représentant de l'administration, Directeur Exécutif	x
Isabelle Desvignes	Représentante de l'ambassade de France, Conseillère de coopération et d'action culturelle	x
Axelle Magagnin	Représentante du syndicat Utdanning Forbundet	x

Frédérique Houseaux

Représentante du syndicat Utdanning Forbundet

x

## ORDRE DU JOUR

	ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Pièces jointes
<b>1.</b>	<b>Formalités</b>		
1.1	Validation de l'ordre du jour	Pour validation	X
1.2	Compte-rendu de CA 2024-2025 nr 12, du 3 septembre 2025 (validation par les membres titulaires du CA 2024-2025)	Pour information	X
1.3	Validation des comptes-rendus de: 1. Assemblée Générale, du 25 septembre 2025 2. Réunion constituante du Conseil d'administration	Pour validation	X
<b>2.</b>	<b>Points d'information et de discussion</b>		
2.1	<b>Rapport de la direction:</b> projets pour l'année	Pour information	
2.2	<b>La Maternelle:</b> approbation/re-approbation – (1) Nombre d'élèves actuel par m2; (2) Demande de ré-approbation fin 2025, (3) anticipation 2028 à Bærum.	Pour information	X
2.3	<b>LFO28:</b> point sur la situation et prochaines étapes	Pour information	X
2.4	<b>Gouvernance / Audit:</b> Point sur l'audit et travail en cours et prochaines étapes relatifs à la gouvernance	Pour information	X
2.5	<b>Conversion des notes:</b> point sur la situation et prochaines étapes	Pour information	X
2.6	<b>Commissions:</b> revue des commissions actives et non actives, proposition de commissions pour 2025-2026 et plan de mise en place	Pour discussion	
<b>3.</b>	<b>Points de décision</b>		
3.1	(suivi point 2.4) Proposition de lettre de réponse au préfet	Pour vote	X
3.2	<b>Politique de prévention des conflits d'intérêt en matière de recrutement:</b> proposition de modification de politique interne et Manuel de l'employé.	Pour vote	X
3.3	<b>Non-remplacement de poste de direction du Primaire par l'AEFE:</b> proposition de soumettre un courrier à l'AEFE	Pour vote	
<b>4.</b>	<b>Sujets éventuels</b>		

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION

---

Début de réunion: 17h00

### [1.1] Validation de l'ordre du jour

Pièce jointe : [page 2](#).

Ordre du jour validé après suggestion de traiter les points de décisions (3.1, 3.2, 3.3) avant les points d'information (2), pour assurer du temps suffisant pour les points de décision.

### [1.2] Compte-rendu de CA 2024-2025 nr 12, du 3 septembre 2025

Pièce-jointe : [\[item 1.2\] CR du CA 2024-2025 nr 12 - 03-09.2025](#)

The CR a été validé par correspondance le 14.10.2025 par les membres titulaires du CA 2024-2025.

### [1.3] Validation des comptes-rendus de:

#### (a) Réunion constitutive du Conseil d'administration

Pièce-jointe : [\[item 1.3a\] CR de CA réunion constitutive - 1.10.2025](#)

Le compte-rendu a été validé.

#### (b) Assemblée Générale, du 25 septembre 2025

Pièce-jointe : [\[item 1.3b\] ALFO AG 25-09-2025\\_PV](#)

Le compte-rendu de l'AG 2025 a été validé après correction d'une erreur de nom dans le texte et l'ajout d'une mention relative au nombre de votants cette année (112) étant comparable aux années précédentes (2021 : 90, 2022 : 75, 2023 : 138, 2024 : 88). Ce document, après signature, fera effet de procès-verbal, et sera publié sur le site internet LFO avec ses annexes.

### [2.4] Gouvernance / Audit: Point sur l'audit et travail en cours et prochaines étapes relatives à la gouvernance

Pièce jointe: [\[item 2.4\] 20251015 BOD meeting - governance slides](#)

Mahé Calvi a présenté le travail de la commission gouvernance relatif à l'audit en cours et les mesures mises en place par le LFO et le CA pour améliorer le système de gouvernance interne. Le conseil d'administration doit répondre à l'audit par courrier d'ici fin octobre 2025 (voir point [3.2] de l'ordre du jour).

À la suite de l'audit du Statsforvalter sur le bien-être, des mises à jour ont été nécessaires concernant les exigences de contrôle interne et politique de gestion de risque. Le CA continue avec l'administration de l'école le travail initié par le CA 2024-2025 pour la mise en œuvre du contrôle interne. Une nouvelle version du document de gouvernance établi en janvier 2025 doit être approuvé par le conseil d'administration à la prochaine réunion.

### [3.1] Proposition de lettre de réponse au préfet

Pieces jointes : [\[item 3.1\] 20251008 draft letter from CA to Statsforvalter](#)

Une version en cours de la lettre, élaborée en collaboration avec l'administration du LFO, a été distribuée au CA. L'intention du CA est de finaliser ce courrier et de le transmettre au Préfet le 17 octobre 2025. La réponse à l'Audit sera également partagée avec les membres de l'ALFO, publiée sur le site web du LFO. Aucune indication n'a été reçue concernant la date du retour de la part du Préfet.

**Vote (8/8) :** Le CA approuve l'envoi de la lettre de réponse une fois finalisée par le groupe de travail puis signée par la présidente du CA.

### [3.3] Non-replacement de poste de direction du primaire par l'AEFE: proposition de soumettre un courrier à l'AEFE

L'annonce tardive de l'AEFE à l'été 2025 concernant l'absence de remplacement pour le post de Direction du Primaire a constraint le LFO à mettre en place une solution provisoire, générant un coût supplémentaire non pris en charge par l'AEFE.

Il est prévu d'alerter l'AEFE sur les difficultés financières et RH rencontrées, signaler les enjeux actuels, et demander une compensation une fois le cout final de la solution intermédiaire identifié, tout en exprimant l'insatisfaction liée au processus et au manque d'anticipation.

**Vote (8/8):** Le CA confie à l'administration le soin de définir une stratégie de communication à l'AEFE par courriers qui seront validés et signés par le CA, dans le but d'alerter l'AEFE de la situation RH et financière du LFO et communiquer le besoin d'une aide financière pour couvrir les coûts de remplacement.

### [3.2] Politique de prévention des conflits d'intérêt en matière de recrutement.

Piece jointe : [\[item3.2\] Conflict of interest in recruitment](#)

Afin de prévenir de conflit d'intérêts en matière de recrutement, d'assurer le respect du principe de bonne gouvernance, tout en permettant au LFO de maximiser ses chances de recrutement de personnel qualifié, il a été discuté de la possibilité de permettre le recrutement de personnel entretenant *un lien personnel avec son potentiel responsable hiérarchique*.

En particulier, il a été soulevé l'importance dans ce cas de figure d'assurer transparence et équité dans le processus de recrutement, d'éviter toute forme de raccourcis dans le processus de décision, et conditionner le recrutement à une évaluation de risques et une réorganisation hiérarchique.

**Vote** (6/8 pour, 1 abstention, 1 absence\*):

Le CA vote le changement de texte dans le Manuel de l'employé de la manière suivante :

*« Prévention des conflits d'intérêts*

*Il est de bonne pratique qu'un employé ne soit pas placé sous la responsabilité directe (N+1) d'un membre du personnel avec qui il entretient un lien personnel (conjoint, partenaire, lien de filiation).*

*Le Conseil d'administration doit être consulté et pourra accorder une dérogation après évaluation des risques et réorganisation de la hiérarchie directe.*

*Afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêt ou de nature financière, les personnels entretenant un lien hiérarchique direct (N+1 ou N-1) s'engagent à déclarer auprès de la direction et du service des ressources humaines l'existence de leur lien personnel.*

*L'absence de déclaration de la part de l'un ou l'autre personnel pourra, selon les circonstances, aller jusqu'au prononcé d'une faute grave.*

*Cette procédure concerne tant les personnels en poste que les candidats à un poste. »*

## [2.1] Rapport de la direction: projets pour l'année

Pièce jointe : *inséré aux documents présentés en séance*

Sujet non abordé en réunion par manque de temps. Un résumé préparé par Julien Duranté est disponible en pièce jointe.

## [2.2] La Maternelle: approbation/re-approbation

Pièce jointe : *[item2.2] Maternelle capacity*

Knut Sørli a présenté la situation actuelle concernant l'accréditation de la Maternelle du LFO, affectée par plusieurs points d'incertitude.

Skovveien :

- Suite à la dernière inspection par Frogner Bydel (la précédente datant de 2017), le nombre total autorisé d'élèves pour la Maternelle a été remis en question, pour deux raisons : la surface totale de la maternelle est estimée à la baisse par le Frogner Bydel (due à une définition de surface utilisable différente de celle appliquée par l'école), et la nouvelle recommandation de 4m<sup>2</sup> par enfant contre 3.5m<sup>2</sup> auparavant. Cela représente un risque de devoir baisser la capacité maximum d'effectifs de 128 à 89.

- La demande de re-approbation de la Maternelle (à soumettre en Decembre) pour la période restante jusqu'au déménagement en 2028 est potentiellement affectée par les mêmes critères imposés par Frogner Bydel.

L'école travaille sur la réallocation de surface utilisée sur le site Skovveien, pour permettre de libérer de la place afin d'étendre la surface allouée à la Maternelle et réaugmenter le quota d'effectifs approuvé.

Un rendez-vous avec FrognerBydel est prévu prochainement avec Knut Sørlie pour clarifier la situation et demander une dérogation.

Fornebu :

La Maternelle devra être réapprouvée. Or, aucune directive légale de la municipalité de Bærum n'existe ou n'est à ce jour applicable pour l'approbation spécifique à la Maternelle du LFO. Nous devons donc être proactifs, clarifier les attentes de Bærum et nous assurer au plus vite des critères d'approbation.

## **[2.3] LFO28: point sur situation et prochaines étapes**

Pièce jointe : [\[item2.3\] Memo commission LFO28](#)

Sujet non abordé en réunion par manque de temps. Un résumé préparé par Therese Le est disponible en pièce jointe.

## **[2.5] Grade conversion: update and further plan**

Pièce jointe : [\[item2.5\] FR-NO grade conversion\\_status](#)

Sujet non abordé en réunion par manque de temps. Un résumé préparé par Agathe Rialland est disponible en pièce jointe.

## **[2.6] Commissions: revue des commissions actives et non actives, proposition de commissions pour 2025-2026 et plan de mise en place**

Pièce jointe : [inséré aux documents présentés en séance](#)

Sujet non abordé en réunion par manque de temps.

## **[4] Sujets éventuels**

### **Proposition de budget national pour 2026.**

Une nouvelle très prometteuse pour le LFO : la subvention proposée pour le LFO par la Norvège dans la proposition de budget national 2026 s'élève à 49 619 000 NOK, soit +16.8% par rapport à 2025. Cette subvention repose sur un accord bilatéral entre la Norvège et la France. Cet accord prévoit que la Norvège

accorde une subvention annuelle à l'École française d'Oslo, en échange de la facilitation par la France de la formation d'apprentis norvégiens en France. La subvention vise à renforcer la coopération avec la France et à promouvoir la langue française en Norvège.

## PROCHAINE REUNION

---

Le CA nr 2 se tiendra le 19 novembre 2025.

Fin de la réunion : 19h10